JJSBF Sézanne

Sézanne, fevrier 2026

Nouveau sport en vue : le lancer de convocations

Camarade,

Depuis plusieurs semaines, le climat social au sein du site de Sézanne se dégrade fortement.
La CGT alerte, agit et soutient l'ensemble des salariés, et en particulier l'équipe de nuit, aujourd'hui en lutte.

La CGT soutient pleinement la lutte des salariés de nuit et leurs motifs de cesser le travail :

- *Manque de considération envers l'équipe de nuit,*
- *Dégradation des conditions de travail,*
- *Inquiétude réelle sur l'avenir et le maintien du roulement de nuit.*

La mobilisation est digne, légitime et déterminée. Les salariés continuent leur lutte, la CGT sera à leurs côtés tant qu'il le faudra.

UNE TEMPÊTE DISCIPLINAIRE : AU MOINS 5 PROCÉDURES ENGAGÉES DEPUIS JANVIER

Hier, 2 salariés supplémentaires ont été convoqués en entretien disciplinaire et sont en attente de sanction.
La CGT était présente pour défendre l'un des deux salariés convoqués.
Constat : le motif de sanction est nul, reposant sur l'interprétation abusive d'une seule phrase d'un email.

La CGT dénonce un usage répété, disproportionné et abusif des convocations disciplinaires.

Un salarié de nuit a été convoqué pour avoir rapporté des faits d'organisation sur le poste « appro support » depuis plusieurs années et considère qu'il n'est pas entendu.
La direction estime qu'il aurait **« incriminé »** des responsables. Pour la CGT : Il s'agit d'une remontée factuelle, pas d'une accusation.

ALERTES SANTÉ… PUIS CONVOCATION

La direction connaissait la situation de santé (physique/mentale) du salarié de nuit et évoquait une visite à la médecine du travail. Quelques jours après, elle envoie une convocation disciplinaire (AR).
La CGT se pose ses questions : harcèlement moral ? discrimination ? Pression sur salariés de nuit et/ou élus/représentants ?

Conseil de la CGT

Pour éviter toute déformation de propos et risque disciplinaire, la CGT vous recommande :

- *Évitez d'écrire directement par mail à votre supérieur hiérarchique sur des sujets sensibles (organisation, charge, incidents).*
- *Passez par la CGT, vos élus CSE/CSSCT, ou utilisez des canaux formalisés (compte rendu, alerte CSE/CSSCT, courrier via représentants).*
- *Conservez des preuves (plannings, consignes, AR) et demandez accompagnement avant tout échange formel.*

CE QUE LA CGT EXIGE IMMÉDIATEMENT

1. *Arrêt des convocations disciplinaires abusives et retrait des mesures injustifiées.*
2. *Respect de l'équipe de nuit et maintien du roulement avec des moyens adaptés.*
3. *Fiche de poste « appro support » + étude de charge réelle sur le poste effectivement tenu de nuit.*
4. *Renforts et organisation pour réduire la surcharge et la charge mentale.*
5. *Dialogue social réel avec les représentants du personnel.*

La CGT ne compte pas en rester là face à ces convocations disciplinaires à répétition et abusives.

Soyez prêts à vous mobiliser et à être solidaires.

Ensemble, nous obtiendrons respect, sécurité et justice.

Fraternellement

La CGT